

Présents :

Mairie :

- Monsieur Hélaudais (*excusé*), adjoint aux affaires scolaires
- Madame Le Hen , élue municipale
- Madame Douté-Bouton (*excusée*), Maire de Plélan-le-Grand

Enseignants :

- Madame Even CP – Directrice de l'école et Présidente du conseil
- Madame Boutet- Lefèvre CP, CM1/CM2 complément de service de Mmes Even et Lelièvre
- Madame Dupré-Hervieu CM2
- Madame Négrel CM1
- Madame Le Tarnec (*excusée*) CP
- Madame Denis CE1
- Madame Fontaine CE1-CE2
- Madame Marsille CE2
- Madame Lelièvre CM1-CM2

Représentants des Parents d'Élèves (RPE) :

- Madame Choneau-Le Rhun
- Madame Poirier
- Monsieur Weber
- Madame Aumand
- Madame Gautier
- Madame Goolaerts
- Madame Cadieu
- Monsieur Guénaf

2 secrétaires de séance se chargent de la rédaction du compte-rendu du conseil, Madame Lelièvre et Madame Denis pour les enseignants, Madame _____ pour les RPE, avant mise en commun et diffusion.

Approbation unanime du compte-rendu du conseil d'école de juin 2017.

1) Règlement intérieur : propositions de modifications et vote.

Premier point de Madame Even sur les objectifs des conseils d'école (nouveaux RPE présents) : ces réunions permettent de mettre à l'ordre du jour tous les thèmes traitant de l'école et du périscolaire, pas des questions pédagogiques.

La directrice demande si, malgré la rencontre avec plusieurs RPE en fin d'année, certains souhaitent modifier le compte-rendu du dernier conseil d'école. **Celui-ci est approuvé à l'unanimité et devient donc procès verbal.**

Ce premier conseil (3 par an) est l'occasion d'une relecture du **règlement intérieur** de l'école.

Les points suivants sont discutés, des modifications sont apportées ci-dessous en gras :

- **Base élèves s'appelle désormais Onde Premier Degré**
- Il y a moins de retards des élèves et les absences sont plus souvent justifiées : c'est un point positif.
- Les horaires de l'école :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h-12h et 13h30-16h30. Le mercredi matin, la mairie organise un accueil extrascolaire.
Les récréations de l'après-midi ont changé : 15h-15h15 pour le cycle 3 et 15h15-15h30 pour le cycle 2.
- **Changement du nom « aide personnalisée » en APC et suppression du terme TAP. (Temps d'Activité Périscolaire)**

Le nouveau règlement intérieur est approuvé.

2) Calendrier des réunions du Conseil.

Le deuxième conseil se tiendra le mardi 13 mars 2018 18h30-20h30.

Le troisième aura lieu le mardi 29 mai 2018 18h30-20h30.

L'ordre du jour et les invitations seront transmis aux RPE deux semaines en amont.

3) La Charte de la Laïcité

Elle est élaborée à l'attention des élèves et des enseignants et de la communauté éducative.

Elle explique le sens et les valeurs de la République. La transmission de ces valeurs est une mission confiée à l'école par la nation.

Expliquée dans les classes en EMC (Enseignement Moral et Civique) et annexée au règlement intérieur.

4) Point sur le calendrier scolaire.

Les dates des vacances scolaires 2017-2018 sont les suivantes (de la fin des cours au matin) :

Toussaint : du 20/10/17 au 06/11/17

Noël : du 22/12/17 au 08/01/18

Hiver : du 23/02/18 au 12/03/18

Printemps : du 24/04/18 au 14/05/18 (attention changement par rapport au premier calendrier)

Fin des classes le vendredi 06/07/18

Madame Even rappelle que pour tout départ en vacances anticipé une demande d'autorisation doit être adressée à l'Inspection et que les parents sont responsables de l'instruction de leurs enfants pendant ces absences, sans que les enseignants ne soient tenus d'en fournir le contenu.

5) Bilan de rentrée.

Les effectifs ont baissé : 175 élèves.

Effectifs des classes au 09/11/2017.

18 CP (Mme Even)

16 CP

24 CE1

18 CE1-CE2

21 CE2

Les classes du cycle 2 sont peu chargées et permettent un travail dans de bonnes conditions pour les enseignantes et les élèves.

25 CM1

27 CM1-CM2

26 CM2

L'école bénéficie de 8 postes d'enseignants titulaires, d'un poste de secteur et deux postes d'AVS (Mme Duchêne-Mortier et Mme Van Rhijn)

L'enseignement de l'anglais est assuré du CP au CM2 ; chaque enseignant pour sa classe.

Les CP iront à la piscine à partir du mois de Mars. Seuls les CP iront cette année à cause des travaux à la piscine de Montfort. Les créneaux seront le jeudi matin.

Le passage des agréments pour les parents.

- Lundi 8 Janvier 17h (Océlia à Montfort)
- Mardi 9 Janvier 19h45 (Océlia à Montfort)
- Lundi 12 Mars 17h15 (Océlia à Montfort)
- Mardi 13 Mars 19h45 (Océlia à Montfort)

La piscine de Plélan-le-Grand sera ouverte au mois de Juin pour les enseignants intéressés. Une communication pour les dates d'agréments sera faite aux parents de maternelle.

6) Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)

- Deux exercices avant les vacances de la Toussaint : **Incendie et confinement**. Mise en place des exercices avec les services techniques de la mairie. Les exercices sont consignés sur le bureau numérique du directeur accessible aux supérieurs.
Pour l'exercice de confinement, la classe de CM2 (classe ALGECO) n'a pas entendu le signal. Ce dysfonctionnement a été remonté.
- D'autres exercices auront lieu dans l'année.
- **Exercice de fuite** (après les vacances de Noël) : cet exercice sera préparé avec la collaboration des services techniques de la municipalité.

La gendarmerie peut être associée à la préparation de l'exercice.

8) Budget de l'école (fonctionnement, investissement, sorties scolaires).

La municipalité a fourni à la directrice un logiciel (GO+) de gestion.
Madame Even remercie les familles pour leurs participations à l'OCCE.
La participation de la Mairie s'élève à 4 455€ (sorties- cinéma, Lorient, théâtre...-, petit matériel).
L'Amicale Laïque a versé 2 250€ cette année.

L'opération galettes/crêpes est reconduite cette année : merci aux mamans et mamies qui aident à l'ensachage le mardi après-midi ! Les crêpes et galettes sont donnés aux enfants à 16h30. N'hésitez pas à remplir votre commande sur papier libre si vous ne trouvez pas le coupon donné par l'école en notant bien la classe et le nom de votre enfant et joignez l'appoint en espèces ou un chèque à l'ordre de l'OCCE.

Le budget investissement (mairie) : deux ordinateurs et des câbles avant la fin de l'année.

6) Projets de classes et actions pédagogiques pour l'année.

Cycle 2 (CP- CP) : Mmes Le Tarnec et Even

- Une **sortie au cinéma** par trimestre (cinéma l'Hermine à Plélan-le-Grand).
- **Projet musique sur l'eau** : un intervenant de l'école de musique du pays de Brocéliande viendra au mois de mars. L'intervenant est financé par la communauté de communes.
- En juin : **sortie à Pouffetan** (découverte des vieux métiers, fabrication de beurre, contes...)

CE1- CE1/CE2- CE2-CM1 : Participation au projet : **création d'une sonatine avec la « Ronde bleue »**. Autour du thème de la paix et du Japon. Les élèves participeront à des ateliers artistiques. Les productions des élèves seront utilisées lors d'un spectacle au mois de mars.

CE1- CE1/CE2-CE2 : Une séance de cinéma au mois de juin.

CE1 : Sortie à Concoret, une séance cinéma au mois de décembre et projet théâtre.

CM1 : Création pour la commune d'une sculpture sur le thème de l'arbre de la paix. Ce projet est en cours de réflexion avec la mairie.

CE2-CM1 : Sortie au musée des Beaux-Arts à Rennes.

CM1 et CM1/CM2 : Les élèves ont assisté au spectacle Electric Bazar, le **vendredi 6 Octobre 2017**.

Cycle 3 (CM1- CM1/CM2-CM2) :

Projet musique : Création d'une phrase musicale et de chants pour les commémorations du **11 Novembre 2018**. Un intervenant musique participera à l'élaboration du projet notamment la mise en musique des chants créés.

CM1/CM2 – CM2 :

Commémoration du 11/11/2017 : participation des élèves de CM1 et CM2, lecture de poèmes. Les élèves ont assisté à une conférence du Capitaine Roussel le 6 Novembre 2017.

Intervention contre le tabac : un intervenant viendra dans les classes de CM2 au deuxième trimestre.

CM2 :

- Les élèves ont participé à **Terre Fraternité**, envoi de dessins aux soldats.
- Projet de théâtre pour une représentation en fin d'année.

Les sorties à la Médiathèque de Plélan se poursuivent comme chaque année (prêts de livres).

Les enseignants invitent les parents à aller sur le site internet de l'école pour lire les articles sur les sorties et les événements de la classe.

7) Questions mises à l'ordre du jour par les représentants des parents d'élèves.

Madame Even précise qu'elle reste disponible pour toute question que les RPE recevraient : plelan.parentseleves@gmail.com

- **Le Flyer sur les poux** : la directrice explique les nombreuses sollicitations des familles concernant les poux. Ce flyer avait uniquement pour but d'informer sans volonté de faire de la publicité.
- **Les élèves qui restent à la récréation** : les enfants ne sont pas privés de leur récréation en entier. Il peut arriver que l'enfant reste pour finir un travail (à la demande de l'enseignant ou de l'élève) mais jamais la récréation entière. Les parents peuvent se rapprocher de l'enseignant.
- **La sortie des élèves par la cour** se fait pour des raisons de sécurité. Ce point a été abordé à un conseil d'école de l'année dernière.
- **Le PPMS** :
Dans la classe de Mme Négrel : il y avait un remplaçant qui a correctement mené l'exercice de confinement. Les exercices sont faits pour vérifier les dysfonctionnements.
- **Les photos individuelles** : certains parents offrent les photos pour Noël. La directrice précise que certains parents préféreraient que ça ne soit pas au moment de Noël car il y a beaucoup de frais à cette période. Le choix du photographe n'a pas encore été fait.
- **Les absences des enseignants** : la directrice essaie de faire au mieux mais elle ne sait pas tout de suite s'il y aura un remplaçant. L'inspection attend de savoir d'abord s'il y a des absences dans les petites écoles avant d'affecter un remplaçant sur notre école. Comme nous sommes une grande école, nous ne sommes pas prioritaires.
- **Demande de Mme Dupré-Hervieu, classe de CM2** : le nettoyage à 9h20 devant la classe suite au marché du dimanche empêche les élèves de se concentrer à cause du bruit. Est-il possible de décaler le passage des services de nettoyage ? Mme Le Hen fera remonter la demande.
- La sonnette de l'entrée a été réparée.

La directrice remercie la municipalité pour les travaux effectués dans la salle des maitres et souligne la bonne communication.

CR rédigé par Mmes Denis et Lelièvre pour les enseignants, en collaboration avec pour les RPE.